

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Repas dansant

Founex Events organise son deuxième repas dansant, lequel sera accompagné d'un bal traditionnel. La soirée aura lieu le **samedi 24 septembre 2016 dès 19h00**, à la salle communale.

Sur réservation, inscription au N° tél. : 079 947 23 63.

Troc de vêtements pour dames



Founex-Loisirs organise son troc d'automne à la salle communale, lequel se déroulera comme suit :

Mardi 27 septembre 2016, de 9h à 11h, puis de 17h à 19h : Réception des vêtements

Mercredi 28 septembre 2016, de 9h à 17h : Vente

Judi 29 septembre 2016, de 9h à 11h, puis de 17h à 19h : Retrait des marchandises

Art Expo

Organisée également par Founex-Loisirs, l'exposition d'art se déroulera **du vendredi 7 au dimanche 9 octobre 2016**, à la salle communale.



Thés dansants

Les trois derniers thés dansants de l'année auront lieu aux dates suivantes :

- **Mardi 11 octobre 2016**
- **Mardi 15 novembre 2016**
- **Mardi 13 décembre 2016**



Dès 14h00 à la salle de spectacles.

Fête des châtaignes



L'Amicale des Châtaignes vous attend au centre communal le **samedi 22 octobre 2016**, pour déguster les châtaignes de saison et autres mets. L'événement sera agrémenté d'un bal.

90 ans de Mme Rosette Piaget

Ancienne secrétaire municipale de la commune de Founex jusqu'à sa retraite en 1989, Madame Rosette Piaget a été reçue par la Municipalité le 13 juin dernier, ceci afin de partager un moment convivial pour son nonantième anniversaire. Elle était entourée de sa famille à cette occasion.



COMMUNE DE FOUNEX

JOURNAL COMMUNAL

N° 16 - Septembre 2016

Informations de la Municipalité

En ce début de législature, la Municipalité a fixé ses objectifs pour les cinq prochaines années. Le document y relatif vous sera adressé prochainement sous la forme d'un tous-ménages.

Par ailleurs, la Municipalité a le plaisir de vous informer que le Conseil communal, lors de sa séance du 5 septembre 2016, lui a accordé un crédit de CHF 1'470'000.00 en vue de l'acquisition de la parcelle N° 209, sur laquelle se situe l'ancien restaurant « La Lagune ». Entre autres idées, la Municipalité étudie la possibilité de remettre en service cet établissement, autrefois connu sous le nom de « Martin-Pêcheur », réputé pour ses hors d'œuvre et filets de perche maison.

Lors de cette même séance, le Conseil communal a accordé les autorisations générales et compétences financières usuelles pour la législature, fixé la rémunération de la Municipalité et du Conseil communal, et approuvé une demande de crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 48'000.00, pour des travaux d'entretien du Centre sportif.

La Municipalité tient à relever encore le plaisir qu'elle a eu de recevoir Madame la Conseillère d'Etat Nuria Gorrité à l'occasion de la manifestation du 1er Août 2016. Elle profite de ces lignes pour la remercier, une fois encore de son allocution.

Législature 2016 - 2021 - Répartition des dicastères

Debluë François	Barchha Audrey	Pfister Jakob Evelyne
<u>Administration générale - Aménagement du territoire</u>	<u>Finances communales</u>	<u>Ecoles - formation - culture</u>
Sécurité au travail Personnel communal Communications Police Aménagement du territoire Cours d'eau - rives - port Services industriels - SITSE Transports publics - Mobilité Police des constructions Cimetière	Impôts et taxes Tourisme Régie des Eglises Naturalisations Sports - Commission intercommunale des sports Informatique Protection civile Assurances Société coopérative du Port de Founex	ASCOT AJET ARSCO CESCOT Commission culturelle Codir de la fondation de la Côte (CMS) Social

Lehoux Denis	Debluë Jean-Pierre
<u>Patrimoine immobilier et environnement</u>	<u>Travaux publics</u>
Bâtiments communaux Gérance - appartements communaux Télé-réseau - Internet CAD - Développement durable Energies renouvelables Sociétés locales Location de salles	Installations sportives Routes, chemins, parkings Parcs, promenades, forêts Déchets - ordures ménagères - SIED CDIS - Défense incendie Arbres Terrains et domaines agricoles



L'assermentation du 8 juin 2016 a été menée par le Préfet M. Jean-Pierre Dériaz

Cartes journalières CFF « commune »

Dans ses efforts pour encourager la mobilité douce, la commune de Founex a décidé d'acquérir deux cartes journalières CFF supplémentaires, lesquelles sont valables depuis le 1^{er} septembre 2016.

Ainsi, c'est un total de **cinq cartes par jour** que nous mettons désormais en vente aux habitants de la région.

Pour rappel, ces billets sont valables dans toute la zone desservie par l'abonnement général. Ils peuvent également faire l'objet d'un surclassement auprès d'un guichet des CFF.

Le prix par carte demeure le même que jusqu'à présent, soit **40 francs**.

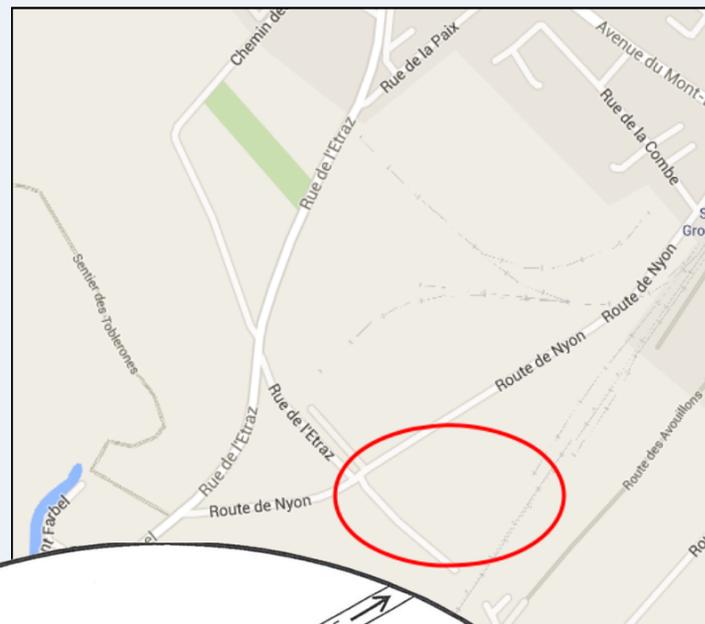


Conteneur destiné aux cadavres d'animaux de compagnie - Gland

La Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) informe les habitants du district de Nyon qu'un nouveau conteneur destiné aux cadavres d'animaux de compagnie est ouvert sur son site de Gland depuis le 18 juillet dernier. Celui-ci vient remplacer la benne de Nyon qui ne répondait plus aux normes en vigueur.

En cas de décès de votre animal de compagnie, sa dépouille devra dès lors être apportée à l'emplacement indiqué sur la carte ci-contre.

Ce conteneur est réservé aux particuliers ainsi qu'aux services communaux et cantonaux. En aucun cas les animaux de rente ne peuvent y être déposés.



Adresse :

SADEC SA
« En Vertelin » 3
1196 Gland

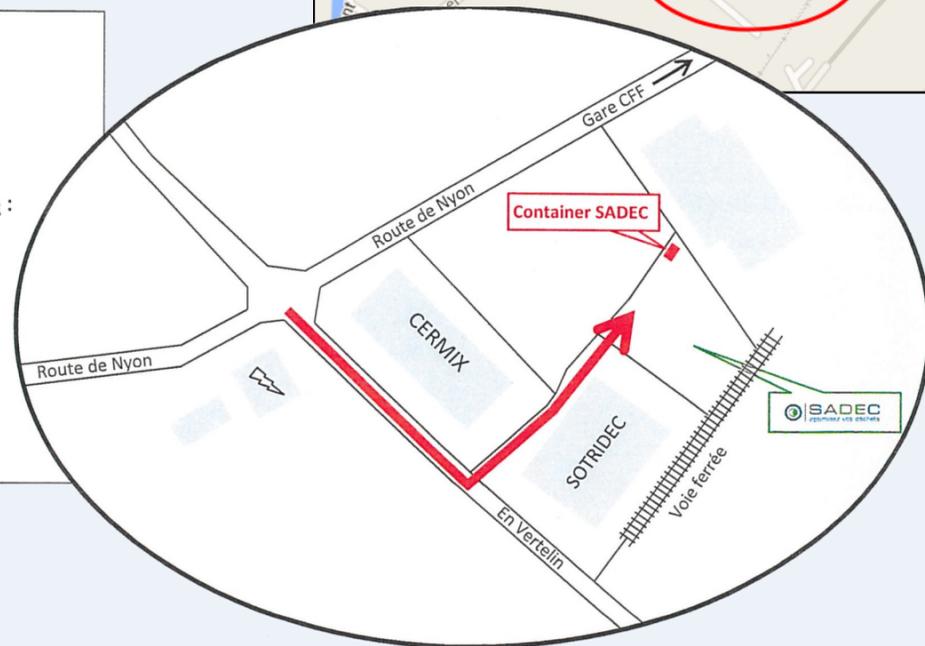
Horaires d'ouverture :

Eté:

7h00 - 11h45
13h00 - 17h15

Hiver :

07h30 - 11h45
13h00 - 16h45



Escroqueries par téléphone

Il a été signalé à notre attention une tentative d'escroquerie téléphonique, laquelle vise en particulier les personnes âgées de notre commune. Les auteurs de cet appel se présentent en tant que « Bureau des retraités de la commune de Founex » et proposent d'être rappelés au **0901 901 033**, afin de connaître l'étendue de leurs services. **Il s'agit alors d'un appel surtaxé à CHF 2.50 la minute.**

Nous vous demandons de ne répondre sous aucun prétexte à leur démarche, celle-ci étant frauduleuse. Bien évidemment, les escrocs en question n'ont aucun lien avec la commune de Founex ou les agences d'assurances sociales. Nous vous remercions par avance de votre attention et de votre vigilance.

6ème édition de la Fête de la Vigne

La 6ème édition de la Fête de la Vigne aura lieu les **30 septembre et 1er octobre 2016**.

Événement incontournable de l'agenda automnal du district de Nyon, cette manifestation populaire offre diverses animations, activités et concerts.

La Fête de la Vigne continue à se développer par quelques évolutions marquées en termes d'aménagements et de nouveautés. En effet c'est sur une place de fête totalement réaménagée et enrichie de nombreux stands que vous serez accueillis dès le vendredi soir pour une afterwork party !

Pour la première fois, venez profiter le samedi matin de 09h à 11h, du P'tit Déjeuner du Château avec une vue imprenable sur le Lac Léman (sur inscription : pdj@fetedelavigne.ch). Petit déjeuner bien évidemment confectionné par un artisan Nyonnais (tarifs : 15.- /adulte et 5.- /enfant de moins de 6 ans).

Dès 10h (dernier départ à 14h), vous aurez la possibilité de profiter du traditionnel Rallye pédestre en ville de Nyon. Venez nombreux, en famille ou entre amis, relever le défi du questionnaire et des divers postes afin de gagner de magnifiques prix et de passer un agréable moment en arpentant les ruelles de la ville.

Dégustations proposées par les vigneron du district, vendanges publiques, pressée à l'ancienne, partie officielle, nombreux concerts et bien d'autres surprises animeront toute la journée. Le soir venu, un éclairage coloré et animé de la place et du château est à découvrir, sur les notes des concerts live de notre scène.

Informations et programme détaillé sur le site internet : www.fetedelavigne.ch et la page facebook de l'événement.

Venez nombreux partager un moment d'amitié et de convivialité en ces premiers jours d'Automne !



Sortie du Conseil communal - 28.05.2016

Cette année, c'est la Vallée de Joux et le Parc du Jura Vaudois qui ont été choisis pour la traditionnelle sortie du Conseil.

Ce dernier a ainsi pu visiter le Musée du Vacherin aux Charbonnières, le Musée du Fer et du Chemin de fer à Vallorbe avant d'aller déjeuner à l'excellent restaurant "Le Gaulois" à Croix. Une promenade a suivi et l'a amené à Romainmotier, où s'est déroulée la visite du village et de son abbaye. Cette journée très conviviale s'est terminée à la Maison du Prieuré, avec d'excellentes tartes maison et une dégustation des vins de la région.

